



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 19 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 Présents	Christophe Reynier-Duval Viviane Becart Coralie Bonnet-Lavorini Julien Dufay Sylvie Gourdon Mariel Martin Romain Espinosa	Michel Légerot Jean-Claude Moratal Mélanie Tricot Jessica Tapiador-Pagano Marielle Tiberghien Christine Rieu Florian Ricou	Paulo Neves Maryline Salvador Anne Soulier Sébastien Roche
X absent			
1 procuration	Jean-Antoine Espinosa donne procuration à Romain Espinosa		
Secrétaire de séance :	Romain Espinosa		
Délibération :	07.04.02		
Objet :	Affectation des résultats de l'exercice 2025		
Rapporteur :	Mariel MARTIN		
N° Acte :	7.1.1		

Pour faire suite à l'approbation du compte financier unique, il convient d'arrêter définitivement les résultats de l'année et de décider de leur affectation. En effet, les dispositions de l'article L1612-32 du Code général des collectivités territoriales mentionnent que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique.

Vu les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants du code général des collectivités territoriales fixant les règles de l'affectation des résultats.

Vu l'instruction comptable M57.

Considérant la présentation du compte financier unique du budget principal de l'exercice 2025.
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Constatant sur le compte financier présente les résultats suivants :

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE CADEROUSSE



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1 2024	Part affectée à l'investissement exercice N	Résultat de l'exercice N 2025	Reste à réaliser 2025	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVESTISSEMENT	-658 761,20	0,00	306 204,72	RAR Dépenses	-356 632,13	-709 188,61
				356 632,13		
				RAR Recettes		
FONCTIONNEMENT	959 242,77	418 345,54	974 883,31			1 515 780,54

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit)).

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'arrêter les résultats de l'année 2025 et de les affecter comme suit :

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
 Le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
 Caderousse le 08 avril 2026
 Le Maire, Christophe REYNIER-DUVAL
 Secrétaire de séance, Romain ESPINOSA



(Handwritten signatures in blue ink)